

Concours général des métiers maintenance des matériels

Session 2023

Rapport du jury

**CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS
MAINTENANCE DES MATÉRIELS**
agricoles, de construction et de manutention, d'espaces verts

CHALLENGE 2023
élèves ou apprentis
Terminale BAC PRO

- 1** Une épreuve écrite
mercredi 08 mars 2023
dans chaque Académie
- 2** Une épreuve pratique
les 24, 25, 26 mai 2023
au lycée René Cassin
à Mâcon (71)
- 3** Une remise des prix
à Paris par le ministre de
l'Éducation Nationale

INSCRIPTIONS AVANT LE 08 DÉCEMBRE 2022 (VOIR VOTRE PROFESSEUR PRINCIPAL)

© 2022 concours des Métiers de l'Éducation Nationale (C.M.E.N.), Lydie Huard, C.M.E.N.

Affiche réalisée par les élèves du lycée Cassin

Le jury incite les enseignants et les formateurs qui enseignent à des classes de terminale à encourager leurs élèves à présenter le concours général des métiers (CGM) ; c'est un exercice très formateur qui valorise les apprenants et leur établissement.

Le jury souhaite que ce rapport soit une aide pour la préparation des futurs candidats.

Remerciements

Le lycée des métiers René Cassin de Mâcon (académie de Dijon) a accueilli les épreuves d'admission de cette session 2023. Les membres du jury tiennent à remercier le proviseur du lycée, son directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, ses collaborateurs et l'ensemble des personnels pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.

Les candidats ont été évalués lors des épreuves pratiques de ce concours prestigieux sur des matériels de dernière technologie grâce au soutien sans faille de la branche professionnelle, qu'elle en soit vivement remerciée.

Présentation du concours général des métiers

Le concours général des métiers, concours du ministère de l'Éducation nationale, est une manifestation de l'excellence des élèves et des apprentis en formation en classe de terminale.

Les trois options de la maintenance des matériels (matériels agricoles, matériels de construction et manutention et matériels d'espaces verts) sont représentées.

Chaque candidat est confronté à des activités professionnelles concernant les trois options ; la sélection se fait à travers la capacité des candidats à s'adapter aux situations rencontrées. En ce sens, le CGM est vraiment un concours de l'excellence.

Préparer le concours général des métiers, c'est d'abord s'exercer sur des problématiques plus exigeantes qu'à l'accoutumée, mais c'est surtout développer des compétences essentielles pour la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.

Il s'agit de développer :

- son autonomie et sa capacité à apprendre par soi-même ou en groupe ;
- son goût pour la résolution de problèmes et la démarche scientifique et technologique ;
- ses capacités à s'adapter à des technologies actuelles, des supports nouveaux ;
- son goût pour la persévérance et l'effort sur un temps long.

En quelques chiffres

Lors de cette session 2023, 88 candidats, issus de 15 académies et de 27 établissements (élèves sous statut scolaire ou apprentis) se sont inscrits.

85 candidats ont composé l'épreuve écrite ; les résultats ont permis de les distinguer et de retenir les 9 meilleurs candidats pour l'épreuve d'admission.

Organisation générale

Le concours repose sur une épreuve professionnelle en deux parties, disjointes dans le temps, dont la nature, la définition et la durée sont précisées dans la note de service n° 2017-159 du 31-10-2017 du BOEN.

La première partie, qui est une épreuve écrite, se déroule dans chaque académie. Cette épreuve de six heures requiert que les candidats enchainent la résolution de trois problèmes sur des supports différents avec des technologies différentes. Chaque partie est constituée d'un document sujet et d'un document technique. Cette épreuve portant sur des analyses de pannes permet d'évaluer la capacité des candidats à analyser, à diagnostiquer et à résoudre des problèmes complexes.

À l'issue de la première partie, les candidats retenus par le jury passent la seconde partie de l'épreuve, dite « finale ».

Cette seconde partie de l'épreuve, pratique et/ou orale, est adaptée aux spécificités de chaque spécialité de baccalauréat professionnel.

Épreuve écrite

L'épreuve d'admissibilité du concours général des métiers « maintenance des matériels » est une épreuve écrite d'une durée de 6 heures. Elle s'est déroulée le mercredi 8 mars 2023.

L'étude portait sur trois supports techniques correspondant chacun à l'une des options du baccalauréat professionnel « maintenance des matériels ».



Chaque partie permettait d'aborder des thèmes différents :

- partie A (matériels agricoles) : motorisation ;
- partie B (matériels de construction et de manutention) : électricité
- partie C (matériels d'espaces verts) : hydraulique

Les candidats ont été amenés à répondre à des problématiques du métier s'appuyant sur les trois supports techniques avec des situations d'intervention semblables à celles de l'entreprise.

Les trois parties de l'épreuve ont été traitées par les candidats ; les parties « électricité » et « motorisation » ont été davantage réussies que la partie « hydraulique ».

Il est fortement recommandé de préparer cette épreuve en consultant le site Eduscol dans lequel figurent les sujets et les corrigés de cette session et des sessions précédentes.

https://eduscol.education.fr/sti/concours_examens/epreuve-ecrite-concours-general-des-metiers-maintenance-des-materiels-session-2023#description

Épreuves pratiques

L'épreuve pratique de 14,5 heures s'est déroulée sur trois jours du mercredi 24 au vendredi 26 mai 2023 au lycée des métiers René Cassin de Mâcon. Un jury composé d'enseignants et de professionnels techniciens était présent pour évaluer les compétences des neuf candidats dans les trois spécialités.

Neuf postes d'évaluation ont été mis en place, soit trois postes par spécialité. Chaque candidat a été évalué sur chacun de ces postes pendant une heure trente.

Une épreuve de rapidité organisée la dernière journée a permis d'évaluer simultanément les candidats.

Chaque candidat, après avoir pris connaissance du scénario proposé, devait analyser les informations fournies, identifier les causes possibles, proposer et mettre en œuvre des solutions de réparation appropriées et expliquer sa démarche. La communication avec le jury est importante : les candidats doivent maîtriser et utiliser le vocabulaire professionnel adapté au contexte de la situation et doivent être capables de restituer, d'argumenter et de justifier leurs choix.

Les matériels à disposition ainsi que les mises en situation sont décrits ci-dessous.

Poste 1 : Tondeuse frontale ISEKI SF 237- ISEKI

Le plateau de coupe dysfonctionne et la mise en marche des lames ne fonctionne plus.



Poste 2 : Attacheur de vigne FIXION 2 - PELLENC

L'outil ne réalise plus le liage de la vigne sur le fil métallique.



Poste 3 : Broyeur à chenilles radiocommandé - AS1000 OVIS RC- AS MOTOR

L'entretien périodique du débroussaillier télécommandé est à faire.



Poste 4 : Machine à vendanger BRAUD 9080 - NEW HOLLAND

Le vérin de direction droit est à remplacer et le capteur de braquage à contrôler.



Poste 5 : Tracteur 5S + presse 4160 - MASSEY

Le Round baller affiche un code erreur au terminal de la presse localisée à l'intérieur de la cabine.



Poste 6 : Robot Jo – NAÏO

Le robot stocké dans de mauvaises conditions doit être mis en service.



Poste 7 : Minipelle U50 - 5 - KUBOTA

Le matériel a un problème de rotation de la tourelle.



Poste 8 : Chargeur télescopique MT 13-35 – MANITOU

L'engin de location a un problème de puissance moteur.



Poste 9 : Chariot élévateur TOYOTA

Le moteur se lance mais ne démarre pas.



Épreuve de rapidité sur moteur GX 25 - HONDA

L'épreuve consiste à exécuter un montage/démontage de pièces mécaniques.

Tous les candidats concourent en même temps.



Palmarès de la session 2023

Le jury félicite l'ensemble des candidats du concours général des métiers de la maintenance des matériels et plus particulièrement les neuf finalistes.

Cette année trois prix, quatre accessits et deux mentions ont été attribués.

Les trois premiers candidats ont reçu leur prix lors d'une cérémonie en Sorbonne à Paris en présence du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse le jeudi 6 juillet 2023.

Concours général des lycées et des métiers 2023

Palmarès national

Maintenance des matériels - toutes options

PRIX

1er prix Monsieur Arthur Boris BAUDRY - 26/01/2005
Lycée professionnel PORTE DES ALPES à RUMILLY

2ème prix Monsieur Lucien Claude Jean-Noël SANCEY-RICHARD - 28/11/2003
ÉCOLE D'APPLICATION AUX MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS à EGLETONS

3ème prix Monsieur Mathis GAUDOIN - 06/02/2005
Lycée professionnel GUSTAVE EIFFEL à GANNAT

ACCESSITS

1er accessit Monsieur Simon CUZENARD - 09/06/2005
Lycée professionnel GEORGES CHARPAK à CHATILLON-SUR-CHALARONNE

2ème accessit Monsieur Jérémy André BLANCHARD - 08/06/2005
Lycée professionnel SACRE-COEUR à PARAY-LE-MONIAL

3ème accessit Monsieur Mathias ROCHE - 07/11/2005
ÉCOLE D'APPLICATION AUX MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS à EGLETONS

4ème accessit Monsieur Léo GUICHET - 04/02/2005
Lycée professionnel GEORGES CHARPAK à CHATILLON-SUR-CHALARONNE

MENTIONS

mention Monsieur Clément Adrien Alexis MAUREAU - 11/11/2005
Lycée professionnel MARCEL BARBANCEYS à NEUVIC

mention Monsieur Simon BRAHEMSCHA - 12/02/2005
Lycée professionnel GUSTAVE EIFFEL à GANNAT